

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Mireille Bonin

**Adresse : 143 de la Vallée, Massif du Sud, Buckland(Qc)G0R
1G0**

Courriel : cduff@mediom.qc.ca

**Nom de l'organisation : mouvement citoyen pour la
protection de leur territoire (il ne s'agit pas du nom d'une
organisation, mais d'un mouvement de plusieurs groupes;
pour les fins de l'exercice, seuls les regroupements du
Québec y ont participé)**

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les grands défis en matière d'occupation du territoire ne sont pas tous mentionnés au document de consultation et les prémisses sur lesquelles le document se base ne sont pas considérées par les citoyens que nous représentons comme étant exactes. Les réponses données aux questions présentées dans ce document sont le reflet d'une large réflexion citoyenne dans le dossier éolien et de l'occupation du territoire pour y installer cette industrie. Les réponses s'en tiennent donc essentiellement à cet angle de l'occupation du territoire.

Contexte

Il existe présentement un mouvement citoyen qui se porte à la défense de territoires convoités par l'industrie éolienne, qu'ils soient au Québec, en Ontario ou en Europe, aux motifs que cette exploitation est incompatible avec les territoires qu'ils occupent et dévalue leurs propriétés. Ce mouvement prend de l'ampleur et il existe maintenant une communauté citoyenne internationale très critique face à la manière dont nos gouvernements respectifs nous imposent une industrie poussée par des impératifs douteux tant sur les plans scientifique, économique ou environnemental; on exige de sacrifier la valeur de nos territoires pour remettre entre les mains de multinationales le soin de sauver la planète en installant le symbole de l'énergie verte qui éliminera les gaz à effet de serre : l'éolienne. Si une éolienne est un symbole de vertu, c'est que ce symbole a été créé par l'industrie elle-même, avec la complaisance et le financement de nos gouvernements qui y trouvent leur compte politiquement.

Or, votre document, sans le dire spécifiquement, place en filigrane de ses défis reliés à l'énergie et à l'environnement l'urgence de développer les énergies renouvelables sur notre territoire. La prémisse donc de votre document fait référence à l'actualité récente et à la peur du réchauffement climatique pour justifier le développement d'une industrie dont nous n'avons pas besoin, mais sans le dire comme tel au document.

L'expérience citoyenne du Québec

Les citoyens des régions ont vécu l'appropriation de leur territoire par les promoteurs de l'industrie éolienne qui se sont installés dans les bureaux des conseils municipaux, qui ont signé des contrats d'options en secret avec l'élite locale, qui ont signé des ententes avec les dirigeants locaux sans aucune consultation des citoyens et sans égard à l'impact de ces décisions sur la valeur de leurs propriétés.

Les citoyens ont aussi vécu les expropriations d'Hydro Québec pour raccorder les éoliennes au système et la zizanie dans leurs régions entre ceux qui « louent » leurs terres et ceux qui veulent les protéger. L'expérience citoyenne est à l'effet qu'on se sert indument de la croyance qu'ont maintenant les gens de l'imminence d'un désastre écologique dû au réchauffement de la planète pour que les gestes des industriels soient non seulement cautionnés par les maires des petites municipalités qui ont besoin d'argent à tout prix mais aussi par les citoyens des villes, trop contents qu'on fasse quelque chose pour sauver la planète, surtout s'il ne leur en coûte rien.

Non seulement ces projets se développent en l'absence de concertation populaire mais en l'absence d'études sur les coûts et bénéfices pour l'ensemble du Québec et ultimement en l'absence de retombées équitables pour l'ensemble des citoyens touchés. Il s'agit pour nous non seulement d'un dénigrement de notre démocratie mais en plus d'une occupation de notre territoire forcée au même titre qu'un « Hostile Take Over » pour parler la langue des affaires.

Bref, un des défis à relever manquant à votre document est celui de la démocratie.

Pour revenir aux prémisses sur lesquelles se basent le document, j'aimerais relever deux des défis énoncés à votre document, celui des sources d'énergie à rajouter pour transiter de la consommation des énergies fossiles vers des énergies renouvelables et celui de l'environnement dans le contexte des changements climatiques (en lisant entre les lignes).

Dans un premier temps, parlons de la transition de la consommation des énergies fossiles vers des énergies renouvelables :

Que voulez-vous dire par transiter vers les énergies renouvelables? Voulez-vous dire cesser de se chauffer au gaz naturel pour se chauffer exclusivement à l'électricité, ce que nous faisons déjà beaucoup au Québec; voulez-vous dire installer encore plus d'industries pour ajouter l'exploitation des énergies renouvelables telle que l'industrie éolienne par-dessus l'énergie hydroélectrique? Voulez-vous dire faire plus de la même chose? Nous sommes déjà en surplus énergétique au Québec et nous devons déjà payer Trans-Canada Energy (TCE) pour ne pas produire d'énergie à Bécancour! Ou alors est-ce que vous voulez dire que le Québec va forcer

les autres à transiter de l'utilisation du charbon vers l'utilisation de l'éolien et du photovoltaïque, comme par exemple acheter Hydro Nouveau Brunswick, parce que nous au Québec on utilise à peu près pas de charbon? À cet égard, le site du MDDEP constate que l'hydroélectricité n'est responsable que de 1,2% des gaz à effet de serre au Québec; il n'y a pas de quoi là occuper notre territoire pour si peu d'impact sur les GES!
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/ges/2007/inventaire2007.pdf>

Quant au domaine du transport, le véritable producteur de gaz à effet de serre (GES) avec ses 40,7% de production de GES démontré au même tableau du MDDEP, est-ce que le transit dont vous parlez est celui de l'utilisation de l'hydroélectricité pour passer des voitures mues au pétrole par des voitures mues à l'électricité? Voulez-vous dire garder notre électricité pour les autres et nous forcer à sacrifier nos territoires pour installer des éoliennes pour nos besoins locaux et exporter à perte notre électricité? Ou voulez-vous parler d'utiliser de l'énergie propre au lieu du pétrole? Avez-vous des projets de voitures mues par le vent ou le soleil, est-ce que vous nous proposez de nous déplacer en ballon? Ou est-ce que nous devons lire entre les lignes pour comprendre que vous parlez d'utiliser nos territoires et les ressources renouvelables qu'il y a dessus pour forcer l'industrie de l'éolien, parce que nous pourrions mettre en place un nouvel instrument financier comme le crédit carbone pour faire des affaires?

Les citoyens qui vivent dans les régions où les promoteurs éoliens ont choisi de s'installer en utilisant des méthodes menées par des spécialistes de la « communication persuasive » j'entends par là méthodes qui poussent les gens à signer des contrats d'option sans trop savoir à quoi ils s'engagent (système rapporté par les émissions Enquête et la Facture entre autre et que certains de nos membres ont subi personnellement)! ces citoyens là savent que la décision a été prise en haut lieu et que leur opinion ne compte pas; ils savent aussi que la démocratie à laquelle ils ont droit est celle du rapport de force qui oppose les citoyens aux prises avec des industries qui leur sont imposées et que la seule transition possible est celle du dézonage automatique des terres qui avaient été zonées vertes, pour permettre l'installation d'éoliennes, des bâtiments de 35 étages. La transition dont vous parlez est-elle de déboiser ce qui nous reste d'arbres sur nos territoires pour faire vert? Est-ce que vous voulez qu'on regarde à gauche et qu'on vous laisse faire pour « sauver la planète » pendant que vous prenez nos terres?

Voici les prémisses des citoyens :

-Le territoire est à la base de nos droits civils et de notre histoire. Le gouvernement a une responsabilité fiduciaire sur le territoire du Québec. Ce territoire ne lui appartient pas, il en est le fiduciaire pour les générations futures. Il n'a pas à utiliser les ressources naturelles qui s'y trouvent comme apport dans ses « grandes entreprises » sans le faire avec un très large consensus social.

-Les citoyens qui ont suivi sur internet le débat qui a commencé à se faire sur la valeur des études portant sur le réchauffement de la terre, dont celle du GIEC, particulièrement quant à celles qui prédisaient la fonte des Himalayas d'ici 2035, ont eu la satisfaction de lire le GIEC se rétracter publiquement. Ceci est un indicateur pour nous que la science n'est pas une religion et quand elle le devient, il faut être très méfiant et suivre la trace du dollar pour comprendre, ce que nous avons fait. La trace des changements climatiques est pavée de

dollars et d'euros dans la mise en place d'une nouvelle entreprise avec traitements de faveur : celle de l'éolien industriel à tout prix, qui se dépêche à s'installer partout dans le monde avant qu'il y ait des normes, des règles, des plans directeurs, des bilans négatifs de constatés et des coûts exorbitants payés par les payeurs de taxes et les propriétaires fonciers et avant que les gens s'en rendent compte.

Plus près de nous, le prof de l'université de Toronto rappelait en avril 2009, que pas une seule usine de charbon n'avait été fermée en Europe par l'avènement de l'installation massive d'éoliennes, pire, ça avait augmenté les GES par l'effet du backup.

Référence : <http://network.nationalpost.com/np/blogs/fpcomment/archive/2009/04/08/wind-power-is-a-complete-disaster.aspx>

There is no evidence that industrial wind power is likely to have a significant impact on carbon emissions. The European experience is instructive. Denmark, the world's most wind-intensive nation, with more than 6,000 turbines generating 19% of its electricity, has yet to close a single fossil-fuel plant. It requires 50% more coal-generated electricity to cover wind power's unpredictability, and pollution and carbon dioxide emissions have risen (by 36% in 2006 alone).

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Question 2a)

Dans le document, nous voyons dans la partie des acquis à considérer l'idée insidieuse que notre longue tradition communautaire nous permettra de laisser nos territoires pour l'installation des énergies renouvelables gérées par d'autres et dont les profits iront également aux autres.

Si le gouvernement du Québec voulait que les régions se prennent en main et utilisent leur beau sens créatif et collectif pour devenir autonome au plan énergétique, il instaurerait des incitatifs pour permettre aux régions de se donner des modèles de co-génération locale ou en créant de nouvelles utilisations de leurs ressources, comme par exemple en utilisant des éoliennes de proximités co-générées avec de la biomasse dont les turbiniers seraient des usines québécoises dont AAER si elle survit jusque là.

Au lieu de cela, lors du 2^{ième} appel d'offres le seul turbinier québécois a été complètement écarté du processus. Cependant, quand GE n'a pas été capable de fournir les turbines, on est allé courir chez AAER pour lui permettre de se planter : comment une moyenne industrie aurait-elle eu le temps de s'adapter et de produire à grande échelle avec le peu de temps donné pour répondre à une commande parfaitement irréaliste.

Il est à noter que nous donnons seulement l'exemple de l'éolien et seulement l'exemple de AAER car nous avons campé nos réponses dans ce domaine et parce que AAER est le seul turbinier québécois mais il serait faux de croire que les citoyens croient à la pensée miraculeuse de l'éolien car ce n'est absolument pas le cas.

Si on voulait vraiment inclure la population, on cesserait de lui faire de la propagande au

sujet des réchauffements climatiques, on travaillerait avec l'ensemble de la population pour que celle-ci participe à l'effort collectif pour améliorer sa qualité de vie en polluant moins, en permettant la créativité de tout un peuple pour ensemble devenir autonomes énergétiquement parlant et garder les profits chez nous.

On pense ici à démocratiser les énergies renouvelables comme l'éolien et le photovoltaïque ou toute autre nouvelle industrie comme la dernière venue, le « Bloom Energy Box », pour travailler à l'échelle des gens, un peu comme on a démocratisé l'ordinateur en le rendant accessible à tout le monde. Et je ne parle surtout pas de l'appel d'offre pour l'éolien communautaire qui n'est qu'une façon détournée pour permettre aux grands promoteurs déjà en place d'ajouter un autre 250MW aux parcs déjà existants. Une honte.

Si on voulait démocratiser la recherche de nouvelles énergies, on reconnaîtrait également qu'on a pas besoin de plus de grosses industries énergétiques à l'échelle mondiale, on reconnaîtrait l'importance des productions locales et on ne serait pas obligé de participer à la course folle aux énergies nouvelles mondiales qui sont entrain de gruger nos fonds publics. On reconnaîtrait que notre parc de milliers de barrages centenaires sont la force du Québec et que notre société d'état qui a fait l'étude des énergies renouvelables dans les années 70 s'est rendue à l'évidence que ce n'était ni rentable ni souhaitable pour nous de développer l'éolien. Évidemment une attitude semblable ne permettrait pas à nos dirigeants de faire le tour du monde pour générer plus de contrats et plus de rencontres diplomatiques.

Les citoyens savent que les solutions aux problématiques énergétiques sont locales. Ils savent que de cesser le simple gaspillage par des incitatifs locaux permettrait de réduire leur empreinte écologique et de développer des modèles de co-génération ou d'autres moyens de production d'énergie qui les impliquerait. Ils savent surtout qu'il est important d'améliorer l'air qu'ils respirent, de se protéger de déboisements massifs pour installer de grosses industries « vertes » et d'utiliser leur créativité pour inventer les moyens de vivre à l'échelle locale et non à l'échelle mondiale. Quant au développement de nouvelles énergies pour nos besoins futurs, les citoyens savent que l'éolien industriel coûte trop cher pour ce qu'il rapporte et que la recherche est loin d'être au point en matière d'énergies nouvelles.

Question 2b)

Le premier acquis que nous avons au Québec est le droit civil qui reconnaît la valeur du territoire et le respect des droits fonciers et cela vous n'en parlez pas à votre document.

Les citoyens craignent en voyant le modèle de développement proposé, que la prochaine ressource à donner sera l'eau. Le modèle de développement des énergies nouvelles est à revoir et grâce à la crise financière, les citoyens osent espérer qu'ils auront le temps de se faire entendre.

Avec la propagande du réchauffement climatique on permet aux promoteurs de se considérer comme les maîtres de notre territoire et de s'approprier des droits qu'on risque de ne pas pouvoir reprendre. Ceci va à l'encontre de l'esprit de notre Code civil et de notre patrimoine.

ne interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3A)

Vous démontrez au document que les villes du Québec s'organisent comme les centres des états faibles. Le professeur Martin Hébert de l'Université Laval, lequel se spécialise dans les dossiers autochtones, nous faisait valoir dans son allocution du 24 février 2010, en lien avec l'initiative Droit et Démocratie de l'Université Laval, que les états du sud, dits faibles, centralisent de grandes agglomérations ou l'état est présent et où s'organise toute les

infrastructures et qu'ils abandonnent les régions à leur sort. Le parallèle est intéressant si on regarde la manière dont nous nous concentrons dans les villes, à la différence que, bien que les régions soient abandonnées à leur sort, le bras de l'État demeure omniprésent et puise dans les ressources naturelles des régions tout le matériel dont il a besoin pour faire des affaires, avec l'assentiment des citoyens.

Par ailleurs, il faudrait une législation pour rendre obligatoire la consultation des citoyens en amont de tout développement qui pourrait avoir un impact sur nos territoires afin que le développement industriel, du type proposé par l'éolien industriel, ne soit acceptable que s'il représente un large consensus social.

Si on voulait valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, on s'assurerait de décentraliser le pouvoir pour permettre aux régions de prendre les décisions sur leur territoire qui leur permettraient de se développer.

Bref, dans la situation actuelle, l'État, au lieu de jouer son rôle de planificateur, se contente de remettre le pouvoir au privé, et les instances locales n'ont en fait aucun pouvoir réel. La démocratie ne fonctionne tout simplement pas. La décentralisation démocratique, c'est quand l'État, tout en gardant son rôle de planificateur, partage son pouvoir avec les instances locales démocratiques et non avec le privé.

3B)

Votre document fait aussi référence aux autochtones. S'il est une chose que les autochtones nous ont apprise, c'est la valeur du territoire. Ils nous ont aussi appris à se méfier des autorités centrales qui sont toujours prêtes à leur soustraire du territoire et les richesses naturelles qui s'y trouvent. .

Un autre droit fondamental que nous avons appris des autochtones est l'importance d'être consultés. Les décisions Taku-Aïda de la Cour suprême du Canada leur ont reconnu ce droit. Avec le rapport de force qui s'installe dans le cadre du développement des énergies nouvelles, nous continuerons à nous inspirer de la grande force et de la sagesse des autochtones du Canada pour qui le territoire est sacré.

Nous nous inspirerons aussi des décisions de la Cour suprême à titre de droit comparé pour faire reconnaître le droit d'être consultés quand les décisions des gouvernements ont des impacts sur nos terres.

Pour une réflexion plus élargie, nous entérinons plusieurs des idées de Roméo Bouchard qui a déjà déposé un mémoire dans le cadre de votre consultation.



Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4a) Au-delà de la rhétorique, il y aura développement durable des territoires quand nous regarderons avec l'ensemble des citoyens et des acteurs locaux les développements possibles en lien avec les développements déjà en cours et quand il y aura un match culturel entre ce qui est proposé et ce que les citoyens sont capables de prendre.

Il y aura développement durable quand on cessera de donner nos ressources naturelles aux étrangers comme on le faisait au temps de Duplessis. Quand on regarde la manière dont on donne nos mines et notre vent, il n'y aura pas de développement durable tant qu'on ne reverra pas le modèle d'appel d'offres et tant qu'on aura pas un véritable soucis d'impliquer le citoyen dans le processus décisionnel quant à la manière d'occuper le territoire.

C'est d'une grande hypocrisie que de dire par exemple qu'on s'est donné un zonage vert pour protéger notre agriculture quand on est prêt à installer des bâtiments de 35 étages sur nos terres, alors qu'on ne permet pas aux cultivateurs de lotir leurs terrains pour installer leurs enfants dessus.

4B)

Quant à nous citoyens, il faut renforcer la démocratie et les incitatifs pour impliquer les petites et les moyennes entreprises locales dans le développement de nouvelles manières de participer aux énergies nouvelles et à l'utilisation des ressources locales.

4c)

Quant à l'utilisation du mot « occupation », nous croyons que ce terme est très juste. Pour reprendre les propos du rapport Dorion des années 1970, ce qu'il faut protéger c'est « l'intégrité du territoire du Québec ».

Présentement on laisse les promoteurs étrangers occuper nos territoires. Le Code civil, l'Histoire, le Rapport Dorion et les autochtones nous rappellent combien il est dangereux de laisser occuper notre territoire par les autres.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Quant aux propositions que les citoyens ont pour le développement des énergies nouvelles et pour l'occupation du territoire, une des inspiration que nous avons et qui correspond à ce que nous avons appris sur le terrain, est le modèle proposé par les professeurs Michael J. Trebilcock et James S.F. Wilson de l'Université de Toronto qui recommandent de revoir l'implication des gouvernements pour délaissier l'approche de ce qu'ils appellent le « Technological Winners in Renewable Energy Policy » et la remplacer par une approche neutre au plan affaires.

En nos mots, délaissier le choix d'une industrie miracle ou symbolique du développement durable, dont l'éolien industriel tel que développé présentement, pour choisir a « Winner neutral Approach », c'est-à-dire, de présenter des stratégies énergétiques dont les instruments financiers sont neutres et laisser les forces du marché déterminer lesquelles des énergies proposées correspondent le mieux à nos besoin dans le respect des gens et de leur milieu.

Voici en gros ce que propose le document des professeurs Trebilcock et Wilson intitulé : **The perils of picking technological winners in renewable energy policy :**

« We note, however, that a common posture among governments is to characterize increased production of renewable power as a proxy for cutting emissions, or a goal in its own right, without being forthcoming about the degree to which any given increase in renewable power is expected to cut emissions, lay the foundation for a low carbon future, and create green jobs. We have attempted to demonstrate, in Part 2, that we cannot assume that any given increase

in renewable power is necessarily doing all of these (or, as the case may be, any of them). ... Where the government chooses more intrusive measures to increase renewable power (for example to take advantage of an opportunity to become a market leader), we stress the importance of being clear about the trade offs introduced by these measures. Otherwise, we caution that facially progressive policies (subsidies for renewables) may end up masking fundamentally regressive positions (providing opportunities for rent-seeking at the expense of social goals) while reducing future policy flexibility. P. 33-34

.... We provide a brief overview of the theoretical and practical bases for the major winner-neutral policy options that governments have at their disposal: price signals; investments in R&D and the commercialization of innovative technologies, via direct support and through support for venture capital; and investments in smart infrastructure. P. 34

La sagesse citoyenne épouse cette idée que ce ne sont pas aux gouvernements de faire des affaires et de décider de favoriser et de subventionner massivement une industrie plutôt qu'une autre, ce que les auteurs cités plus haut appellent « picking technological winners ». Nous ne nous attendons pas de nos gouvernements qu'ils soient de grands entrepreneurs, là n'est pas le rôle de l'état. Présentement avec une attitude de grand entrepreneur, le gouvernement du Québec décide de jeter son dévolu sur l'industrie éolienne sur la base de la croyance populaire qu'il s'agit d'une énergie verte et qui est de surcroît le symbole de la réduction des gaz à effet de serre. Or, l'étude jointe et l'ensemble des recherches qu'ont faites les citoyens sur l'instrument qui leur est accessible, le net, démontrent que ni le Danemark, ni l'Allemagne ni l'Espagne, les grands turbiniers de la planète, n'ont réussi à fermer une seule usine de charbon avec la venue de l'éolien, pire le bilan de GES a augmenté! Quant à nous au Québec, s'il s'avère que l'éolien est aussi compatible avec l'hydroélectricité qu'on nous le laisse croire, est-ce à dire que nous devons sacrifier de larges parties de notre territoire habité, de nos parcs régionaux, ou de la vue de notre fleuve pour favoriser quelques turbiniers dans le monde sans vérifier les véritables conséquences de ces choix, sans connaître les véritables coûts associés à cette industrie dans son ensemble et en se lavant les mains des impacts reliés au choix du chiffre magique de 20% de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2020?

Du point de vue des citoyens ce chiffre de 20% est purement aléatoire et ne repose sur aucune recherche sérieuse. En fait non seulement le chiffre est aléatoire mais la prémisse de l'urgence pour agir l'est aussi.

Les citoyens s'attendent de l'état à :

- une indépendance face aux entreprises qu'elles subventionnent;
- une indépendance des institutions pour protéger le citoyen, le payeur de taxe et la biodiversité de notre territoire qu'il s'agisse du Vérificateur général, du BAPE, du MDDEP ou autre pour ne pas tomber dans l'appât des retombées politiques des grandes annonces politiques à l'interne et à l'international;
- un engagement de nos dirigeants à impliquer le citoyen dans la recherche de solutions pour trouver des énergies nouvelles et participer à l'effort collectif par le développement de petites et moyennes entreprises qui auront la chance de compétitionner sur le marché québécois et ainsi participer au développement de nos compétences et du développement durable de nos régions.

Quant le citoyen est écarté du changement, les décisions unilatérales des gouvernements faites hâtivement sont vouées à l'échec.

Le citoyen insiste donc pour participer au processus décisionnel quand son territoire est touché par le développement d'une industrie qui aura des impacts sur la valeur monétaire et patrimoniale de son territoire. C'est une question de démocratie et de droit.

Le citoyen devient présentement cynique face au développement de l'énergie verte et n'y voit qu'échanges de contrats et de médailles entre dirigeants d'ici et d'ailleurs qui se font du crédit avec notre capital en ressources naturelles. Le vent n'inquiète guère le citoyen moyen mais la ressource de l'eau deviendra beaucoup plus sensible.

Les citoyens sont disposés à revoir avec leurs dirigeants le développement des changements nécessaires pour trouver de nouvelles sources d'énergies et s'y adapter mais ne sont pas prêts à voir leurs territoires affectés pour les profits de quelques uns sans véritables retombées pour l'ensemble des citoyens du Québec, c'est le reflet de notre bel esprit communautaire!!

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Il est prématuré pour le gouvernement du Québec de se lancer dans la construction des parcs éoliens de son 2^{ième} appel d'offres. Nous avons suffisamment de doutes quant à la valeur intrinsèque des éoliennes en sol québécois pour réduire d'un iota les Gaz à effet de serre que nous produisons; nous avons suffisamment de doutes quant aux retombées économiques de ces projets en sol québécois et nous savons que ces projets réduisent la valeur de nos terres.

Nous incitons fortement le gouvernement du Québec à financer la recherche et le développement s'il veut faire quelque chose pour le Québec et à créer des incitatifs pour que l'ensemble des Québécois puissent réduire leur empreinte écologique, pas pour sauver la planète qui s'arrangera bien toute seule, mais pour améliorer notre qualité de vie et nous permettre de vivre de nos ressources sans devoir les donner aux autres.

Il y a déjà beaucoup de recherches qui nous portent à croire qu'il sera possible prochainement de développer l'énergie du vent ou d'autres énergies nouvelles sans empiéter autant sur notre territoire : que ce soit les systèmes qui s'intègrent directement sur les pylônes d'Hydro Québec (voir texte d'Éric Moreau paru dans le Soleil le 8 juin 2009) ou alors les ballons éoliens qui ne s'accrochent au sol que par un câble, ce que nous avons maintes fois vu sur le Canal Découverte.

Et maintenant qu'on pense au Bloom Energy Box <http://www.lesaffaires.com/blogues/alain-mckenna/bloom-box-exploiter-le-fantasme-collectif-de-l-energie-miraculeuse/5109360>

on réservera sûrement aux moulins à vents modernes le même sort qu'on leur a réservé au 19^{ième} et 20^{ième} siècles, mais cette fois-ci, avec la dimension qu'ils occupent, la note pour les démanteler et l'impact irréversible qu'ils auront sur nos territoires seront énormes et encore subis par nous les citoyens et les citoyennes du Québec.

Nous vous prions donc d'utiliser votre influence dans le système pour demander un long moratoire de ce développement industriel éolien, le temps de revoir notre gouvernance, nos systèmes démocratiques et d'impliquer la population dans les changements nécessaires pour le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables **en toute transparence.**

Rédigé par Mireille Bonin

Massif du Sud,

Membre du RDDA (Regroupement pour le développement durable des Appalaches) et de la FED (Fédération Environnement durable, France)

8 mars 2010

Appuyé par :

Christian Noël et Stéphane Lachance, NAVM

Michel Vachon et Claude Charron, RDDA

Louise Lefebvre et Jennie Fortier, Comité de vigilance de Ste-Luce

Claire Lamarre, Éole Prudence

Jean Bédard, comité de citoyen Des Moulins

Fabien Poirier, Groupe de Vigilance Éolienne Brome-Missisquoi

Luc Charbonneau, Éolienne Henryville

Bruno Vézina, maire d'Irlande

Bertrand Gaudreau, Vigilance éolienne, Rivière du Loup

Louis Boucher, ébéniste exproprié d'Hydro Québec

Aude Fournier, étudiante, UQAM

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).